

# Politique de Protection des Données Personnelles

Pour une compréhension globale de cette problématique, 450 SAS recommande l'écoute (3 minutes) de l'émission de radio Pixel sur France Culture, intitulée [Nous et nos données](#) qui est résumée ainsi :

« Au quotidien, chacun de nous produit des données personnelles. Leur devenir et leur traitement posent des questions de sécurité et de protection. Mais aussi de pouvoir : à qui appartiennent nos données personnelles et à qui servent-elles ? Comment pouvons-nous garder ou reprendre la main sur nos données ? »

Le changement climatique est devenu une préoccupation majeure. Cependant, beaucoup se demandent encore comment il est possible d'agir à son niveau. La SAS 450 (ci-après "450") s'est forgée autour d'une même vision : **la lutte contre le changement climatique** sera citoyenne ou ne sera pas. Pour amorcer le virage climatique, il est donc essentiel de donner envie à chacun d'entre nous de changer ses habitudes, notamment dans sa façon de loger et de se déplacer.

Le **Compte CO2**, opéré par 450, y contribue pleinement grâce à la création d'une monnaie pour le climat. Pour l'utilisation de cette monnaie, 450 a mis en place la Carte CO2, associée au Compte CO2.

450 procède au traitement de Données Personnelles (telles que définies ci-après) des personnes qui naviguent sur le Site internet Compte CO2, et sur l'Application smartphone Carte CO2, éléments développés par 450.

## Article 1 - Définitions

Dans la présente Politique de Protection des Données Personnelles (ci après les « Données Personnelles »), sauf indication contraire résultant du contexte, les expressions et termes ci-après doivent être définis de la façon suivante :

« 450 » ou « 450 SAS » : Société 450, société par actions simplifiée, de droit français et dont le siège social est sis 11, rue de Poulizan, 29217 Plougonvelin, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 523 074 540.

« Application » : l'application smartphone Carte CO2 développée par 450.

« Carte CO2 » : Carte bancaire prépayée, fournie par la Banque, permettant le fonctionnement du Compte CO2.

« Compte CO2 » : Compte de dépôt sur lequel fonctionne la Carte et est créditée l'éventuelle Prime CO2 obtenue dans le cadre du Programme.

« Conditions Générales » : les conditions générales régissant l'utilisation du Site et de l'Application.

« Données Personnelles » : La notion de « Données Personnelles » désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable. Une personne est « identifiable » dès lors qu'elle peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« Données Non-Personnelles » : Les « Données Non-Personnelles » correspondent à des informations ne permettant pas d'identifier une personne. Les Données Non-Personnelles peuvent par exemple être une analyse résultant d'une agrégation de plusieurs Données Personnelles rendues anonymes (dans tel département, X% des ménages se chauffent à l'aide d'un poêle à bois). 450 pourrait être amenée à fournir des Données Non-Personnelles à ses Partenaires. Les Données Non-Personnelles ne sont pas concernées par la présente politique de Protection des Données Personnelles.

« CO2 » : le CO2 est l'unité de compte du Compte CO2, et correspond à la mesure des réductions d'émissions de CO2 faites ou gagnées par le Membre. Les CO2 peuvent être utilisés pour obtenir des Primes CO2.

« Client » : un membre dont le nom est enregistré dans le menu « mon compte » composition du foyer » et auquel a été attribué un numéro de Compte CO2 offerts dans le cadre du Programme.

« Offres Promotionnelles » : les offres spéciales temporaires qui donnent l'occasion à un Membre d'obtenir des CO2 supplémentaires, d'utiliser un nombre réduit de CO2 lors de la commande de Primes, ou d'utiliser des avantages complémentaires.

« Partenaire » : toute personne morale ou physique qui valorise les efforts de réductions d'émissions de CO2 ou les produits/services sobres en CO2, auprès de laquelle il est possible de gagner des CO2 et/ou de transformer des CO2, dans les conditions spécifiées dans toute Communication CECO2 régulièrement publiée.

« Banque » : SAS Treezor, partenaire de 450 et prestataire de services de paiement agréé ACPR Établissement de Monnaie Électronique sous le numéro 16798, société donnant mandat à 450 pour proposer des services de paiement en qualité d'agent de paiement.

« Prime CO2 » : une prime obtenue dans le cadre du Programme en transformant des CO2 conformément aux procédures décrites dans les Conditions Générales.

« Programme » : le programme incitatif dénommé Compte CO2 Société et conçu pour récompenser les Membres qui réduisent leurs émissions de CO2 et les Membres qui utilisent les produits/services des Partenaires.

« Site Web » : le Site internet Compte CO2.

« Self Data » : Selon la FING et [l'expérimentation](#) qu'elle mène actuellement, l'expression « Self Data » désigne la production, l'exploitation et le partage de Données Personnelles par

les individus, sous leur contrôle et à leurs propres fins : pour mieux se connaître, prendre de meilleures décisions, évaluer leurs décisions passées, se faciliter la vie, etc.

« Société » ou « 450 » : 450 SAS qui est propriétaire du Programme et gère le Programme.

« Titulaire » : personne physique disposant de la Carte CO2 et ayant satisfait aux exigences administratives (notamment de renseignement de Données personnelles) pour l'obtenir. La personne physique titulaire de la Carte CO2 utilise nécessairement l'Application, éventuellement le Site, et possède un compte CO2.

« Utilisateur » : Personne physique utilisatrice du Site et/ou de l'Application, régulièrement inscrite par communication de Données Personnelles destinées à cet effet.

« Visiteur » : personne physique utilisant le Site ou l'Application, susceptible d'avoir communiqué à 450 de son propre fait une ou plusieurs données personnelles le concernant (email, numéro de téléphone...).

« Vous » « Votre » « Vos » : les visiteurs et utilisateurs du Site Web et Membres du Programme.

## Article 2 - Champ d'application de la présente politique de protection des données personnelles

La présente Politique de Protection des Données Personnelles énonce les principes et lignes directrices pour la protection des Données Personnelles des visiteurs et utilisateurs du Site Web et/ou de l'Application, et/ou titulaires d'un Compte CO2 chez 450 (« Vous » ou « Votre »), collectées sur -ou via- le Site Web et/ou l'Application. Votre utilisation du Site Web, de l'Application ainsi que les Données Personnelles que Vous accepterez de communiquer dans le cadre de leur utilisation ou de la création d'un Compte CO2 auprès de 450 sont soumises aux dispositions de la présente Politique de Protection des Données Personnelles et aux [Conditions Générales](#) du Site Web, de l'Application, du Compte CO2 et de la Carte CO2. Les Conditions Générales du Site Web, de l'Application, du Compte CO2 et de la Carte CO2 font partie de la présente Politique de Protection des Données Personnelles.

## Article 3 - Données collectées

### 3.1 - Généralités

Pour accéder à certaines fonctionnalités du Site Web et de l'Application, ou pour souscrire à la création et au fonctionnement d'un Compte CO2, avec ou sans la Carte CO2, Vous devez communiquer à 450 certaines Données Personnelles lorsque Vous visitez ou utilisez le Site Web et l'Application. Les Données Personnelles susceptibles d'être collectées incluent la civilité, le prénom et le nom de famille, l'adresse postale, l'adresse e-mail, le(s) numéro(s) de téléphone, l'identifiant et le mot de passe, l'adresse IP, justificatif de domicile et toute autre Donnée Personnelle utile dans le cadre des finalités d'inscription et éventuellement d'obtention et de gestion du Compte CO2 et de la Carte CO2. En tout état de cause, les Données Personnelles collectées se limitent aux données nécessaires pour les finalités décrites à l'article 4.

Vous êtes libre de fournir ou non tout ou partie de Vos Données Personnelles. Aucune donnée à caractère personnel n'est collectée sans que Vous ayez volontairement décidé de la donner. Toutefois, si Vous choisissez de ne pas les fournir, une telle décision pourrait empêcher la réalisation ou la réalisation satisfaisante des objectifs décrits à l'article 4 ci-après, certains services et certaines fonctionnalités du Site Web et/ou de l'Application pourraient ne pas fonctionner et/ou Vous ne serez pas autorisé à acheter des produits ou services via le Site Web et/ou l'Application. De plus, pour la création et la gestion du Compte CO2, associé ou non à la Carte CO2, la collecte d'un certain nombre de Vos Données Personnelles est obligatoires. A ce titre, vous pouvez aussi Vous opposer à ladite collecte, mais 450 ne serait dès lors plus en mesure de Vous permettre d'avoir accès à ses produits et services.

Vous pouvez à tout moment choisir de sortir du Programme et résilier Votre inscription. Dans ce cas, Vos Données Personnelles seront supprimées conformément aux conditions décrites dans l'article 6.

En ce qu'il s'agit de la clôture du Compte CO2 ou de la résiliation de Votre souscription à la Carte CO2, la présente Politique de Protection des Données Personnelles renvoie aux Conditions Générales d'Utilisation respectives desdits services et produits.

### **3.2 - Exclusion du traitement portant sur les catégories particulières de données à caractère personnel.**

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, dit "RGPD", Le traitement des données à caractère personnel qui révèle l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique sont interdits, sauf dérogation exprès.

Dans l'exercice de son activité, 450 n'a pas vocation à collecter et/ou traiter des données à caractère personnel telles que susmentionnées dans la présente 3.2.

### **3.3 - Protection des Données Personnelles des enfants**

Les produits et services de 450 sont aussi destinés aux enfants de moins de 18 ans, qui peuvent influencer leurs parents et grands-parents à agir pour lutter contre le changement climatique, qui est par construction un problème intergénérationnel. En conséquence, 450 collecte, utilise et conserve de manière volontaire les Données Personnelles et les Données Non-Personnelles d'enfants de moins de 18 ans. 450 s'engage à protéger lesdites informations et à les considérer comme des données sensibles.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit "RGPD", Lorsque l'offre directe de services de la société de l'information aux enfants, le traitement des données à caractère personnel relatives à un enfant est licite lorsque l'enfant est âgé d'au moins 16 ans. Lorsque l'enfant est âgé de moins de 16 ans, ce

traitement n'est licite que si, et dans la mesure où, le consentement est donné ou autorisé par le titulaire de la responsabilité parentale à l'égard de l'enfant.

450 invite dès lors tout mineur souhaitant s'inscrire et/ou bénéficier de ses produits et services à se rapprocher de son tuteur légal à des fins de consentement. 450 porte une attention particulière à la protection des Données Personnelles des mineurs de moins de 16 ans, et raisonnablement au respect des prescriptions dudit règlement relatives au consentement parental.

Aussi, 450 invite chaque tuteur légal à présenter et expliquer le but et le contenu d'une telle politique de protection des données personnelles à l'enfant mineur à sa charge, dans le cas où l'enfant mineur serait concerné par l'inscription et/ou l'obtention des produits et services de 450.

## **Article 4 - Méthodes et finalités de la collecte des données personnelles**

Comme indiqué ci-dessus, Vous fournissez Vos Données Personnelles de manière volontaire ; par acceptation des présentes, vous consentez à la collecte de données nécessaires et utiles à 450 pour votre inscription et sa gestion courante des produits et services de 450 dont vous bénéficiez. La présente Politique de Protection des Données Personnelles est applicable quelque soit la méthode de collecte (en ligne ou hors connexion) de Vos Données Personnelles. En cas de collecte en ligne, la présente Politique de Protection des Données Personnelles figurera sur le Site Web et l'Application, et, en cas de collecte hors ligne, Vous serez informé de l'existence de la présente Politique de Protection des Données Personnelles.

Les Données Personnelles sont destinées à vous être restituées (Self Data) afin que vous disposiez d'informations et d'incitations vous permettant de réduire vos émissions de CO<sub>2</sub>, et que vous puissiez partager cette information avec les autres utilisateurs du Site Web, dans le but d'entraîner la société vers une économie sobre en CO<sub>2</sub> : à nous d'inventer l'économie sobre en carbone !

Les Données Personnelles sont aussi généralement collectées pour les besoins de l'activité de 450 tels que l'amélioration votre identification relatives aux produits et services fournis par 450, votre authentification sur ses différents supports dématérialisés, et notamment pour de meilleurs efforts marketing et publicitaires de 450, une meilleure adaptation des produits et services de 450 aux besoins des clients ou le respect des obligations déclaratives prévues par la loi, et d'autres activités similaires.

Les Données Personnelles vous concernant collectées sur -ou via- le Site Web et/ou l'Application font l'objet d'un traitement informatique et sont utilisées par 450 aux fins suivantes :

- Vous restituer les données (Self Data) pour Vous permettre d'estimer Vos émissions de CO<sub>2</sub>, puis de les calculer exactement (émissions réelles), à partir de Vos factures de consommations d'énergie, et vous permettre d'évaluer des solutions pour réduire vos émissions de CO<sub>2</sub>. du contenu CO<sub>2</sub> de chaque énergie, doit vous permettre de prendre de meilleures décisions afin de les réduire.

- Vous inciter à réduire Vos émissions de CO2 et Vous informer sur la problématique du changement climatique et la nécessité de lutter contre le changement climatique.
- Vous permettre de communiquer et d'échanger avec les autres utilisateurs du Site Web
- Vous permettre de demander des informations
- Vous permettre une utilisation interactive et personnalisée du Site Web et/ou de l'Application
- Faciliter la circulation de la nouvelle monnaie numérique « CO2 » du Programme afin de Vous en permettre l'utilisation via les produits proposés par 450 tels que la Carte, et Vous permettre d'effectuer des achats en ligne de certains des produits de nos Partenaires avec Votre prime CO2
- Cerner Vos besoins et centres d'intérêt et pour Vous fournir les produits et/services les mieux adaptés
- Vous adresser par courriel des offres promotionnelles de ses Partenaires pour des produits ou services payables en CO2,
- Vous envoyer des lettres d'information du Programme.
- D'une manière générale, accéder à l'ensemble des fonctionnalités et options proposées par le Site Web
- La création et la gestion de Votre Compte CO2, ainsi que des divers produits et services qui y sont liés.
- Et toute autre finalité en lien avec celles-ci-dessus.

En fournissant vos Données Personnelles nécessaires à l'exercice de l'activité de 450 (tels que nom, prénom, date de naissance, adresse e-mail, numéro de téléphone portable, adresse du domicile, justificatif de domicile et d'identité), Vous autorisez expressément 450 à l'utiliser avec d'autres Données Personnelles utiles pour Vous envoyer des messages commerciaux ou de marketing. 450 est également susceptible d'utiliser Votre adresse de courrier électronique à des fins administratives ou d'autres objectifs ne relevant pas du marketing (par exemple, pour Vous notifier d'importants changements apportés au Site Web).

## Article 5 - Les cookies et autres systèmes de stockage local d'informations

Les cookies sont des fichiers textes stockés et utilisés pour enregistrer des informations personnelles et non personnelles concernant Votre navigation sur le Site Web et l'Application. 450 est susceptible d'utiliser des « cookies » ou d'autres technologies qui peuvent collecter ou stocker des Données Personnelles afin d'améliorer les services qui Vous sont fournis, par exemple, en :

- permettant à un service de reconnaître Votre matériel, ainsi Vous n'aurez pas à fournir plusieurs fois les mêmes informations afin d'exécuter la même tâche,
- reconnaissant le nom d'utilisateur et le mot de passe que Vous avez déjà fournis afin que vous n'ayez pas à les refournir sur chaque page web qui en ferait la demande,
- mesurant le nombre d'utilisateurs des services, permettant ainsi de les rendre plus faciles à utiliser et de s'assurer de leur capacité à répondre de manière rapide à Vos requêtes,

- analysant les données afin de permettre à 450 de comprendre la manière dont les utilisateurs interagissent avec les services afin de les améliorer.

450 utilise deux sortes de cookies : les cookies permanents et les cookies dits de « session ». Les cookies dits de « session » disparaissent dès que Vous Vous déconnectez du Site Web et/ou de l'Application. Les cookies permanents sont conservés après la déconnexion du Site Web et/ou de l'Application afin d'être utilisables lors de Vos connexions ultérieures .

Vous serez averti la première fois que Vous recevez un cookie et Vous pourrez ainsi décider de l'accepter ou de le refuser. En continuant d'utiliser le Site Web et/ou l'Application en connaissance des informations détaillées ci-dessus, Vous acceptez expressément l'utilisation par 450 de tels cookies et autres systèmes de stockage local d'informations.

Vous pouvez également programmer Votre navigateur de manière à refuser systématiquement les cookies. Toutefois, si tel était cas, certaines fonctionnalités et caractéristiques du Site Web pourraient ne pas fonctionner correctement et Vous pourriez ne pas être en mesure de pouvoir accéder à certains services.

## Article 6 - Conditions de traitement et de stockage des données personnelles

Le «traitement» des Données Personnelles inclut notamment l'utilisation, la conservation, l'enregistrement, le transfert, l'adaptation, l'analyse, la modification, la déclaration, le partage et la destruction des Données Personnelles en fonction de ce qui est nécessaire au regard de la finalité de la collecte des données, des circonstances ou des exigences légales.

Vos Données Personnelles sont également hébergées par un partenaire de 450 (Clever Cloud SAS, enregistrée au RCS de Nantes sous le numéro 524 172 699), lequel est amené à les conserver pour les besoins de la création et de la gestion des comptes utilisateurs des services et produits 450, jusqu'à leur suppression. A et égard, 450 Vous informe que les Données Personnes transmises à Clever Cloud sont stockées en France. 450 Vous invite à consulter la politique de confidentialité de Clever Cloud au lien suivant : <https://www.clever-cloud.com/privacy-policy>.

En outre, pour les besoins de création des produits et services proposés par 450, notamment la Carte CO2, vos Données Personnelles sont transmises à Treezor SAS, agrémenté ACPR Établissement de Monnaie Électronique le 21 juin 2016, sous le numéro 16798 pour les besoins de création de la Carte et de gestion du compte associé.

Toutes les Données Personnelles collectées sont conservées tant que Votre contrat de Membre est actif, pendant une durée de un après que Vous ayez décidé de résilier Votre contrat de Membre, et pour une durée limitée en fonction de la finalité du traitement et de la durée de conservation minimale prévue par la législation applicable. Quand elles ne sont plus conservées, les Données Personnelles sont détruites.

## Article 7 - Liens vers des sites web non contrôlés par 450 ou ses filiales

Le Site Web et/ou l'Application peuvent proposer des liens vers des Sites Internet de tiers susceptibles de Vous intéresser.

Sauf autorisation exprès de Votre part, 450 ne fournit à ces tiers aucune Donnée Personnelle. En revanche, 450 pourrait être amené à leur fournir des Données Non-Personnelles. Ces tiers utilisent des procédés technologiques pour envoyer directement vers Votre navigateur, via Votre adresse IP, des publicités et des liens apparaissant sur le Site Web. Ils peuvent également utiliser d'autres technologies (telles que cookies, javaScript ou bannières Internet) pour apprécier l'efficacité de leurs publicités et personnaliser leur contenu.

450 n'exerce aucun contrôle sur le contenu des Site Web Internet de tiers ou sur les pratiques de ces tiers en matière de protection des Données Personnelle, qui ne sont pas couverts par les engagements de 450 au titre de la présente Politique de Protection des Données Personnelles. 450 décline ainsi toute responsabilité au titre du contenu des Site Web Internet tiers Personnelles.

450 vous invite à Vous renseigner sur les politiques de protection des données personnelles de ces tiers.

## Article 8 - Transfert de données personnelles

En cas d'accès au Site Web depuis un pays non membre de l'Union européenne dont la législation relative à la collecte, à l'utilisation et au transfert de données diffère de la législation européenne, Vous acceptez de transférer Vos Données Personnelles vers l'Union européenne dans le cadre de Votre navigation sur le Site Web et/ou l'Application.

450 s'autorise à fournir à ses affiliés ou ses filiales situées dans d'autres pays non membres de l'Union Européenne Vos Données Personnelles, et ce dans le strict respect des finalités mentionnées ci-dessus. Toutefois, préalablement au transfert de Vos Données Personnelles, 450 s'assure que ces destinataires respectent les exigences de la Directive de l'Union Européenne en matière de protection des données personnelles et/ ou qu'elles ont adhéré aux [United States Safe Harbor Principles](#) ou que les mesures contractuelles destinées à sécuriser la transmission des Données Personnelles ont été adoptées.

Si 450 apprenait qu'un tiers utilise ou divulgue des Données Personnelles sans respecter la présente Politique de Protection des Données Personnelles ou en violation de la législation applicable, 450 prendrait toute mesure raisonnable pour prévenir ou mettre fin à une telle utilisation ou divulgation.

Vous disposez du droit d'autoriser 450 à utiliser Vos Données Personnelles pour une finalité autre que celles originelles.

450 peut également être amené à transférer Vos Données Personnelles à des tiers si 450 estime qu'un tel transfert est nécessaire pour des raisons techniques (par exemple, pour l'hébergement du Site Web) ou pour protéger ses intérêts légaux (par exemple, en cas



d'acquisition ou de fusion par une société tierce ou de liquidation totale ou partielle de 450). Ces transferts pourront se faire par Internet, courrier, par télécopie ou par toute autre méthode que 450 jugera appropriée et en conformité avec la législation applicable.

## Article 9 - Droit d'accès, de rectification des données et d'opposition

450 a mis en place des dispositifs de protection des Données Personnelles adaptés pour veiller à ce que les Données Personnelles soient utilisées dessus et pour assurer leur exactitude et leur mise à jour.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui Vous concernent, que Vous pouvez exercer en Vous connectant à Votre Compte CO2. Alternativement, Vous pouvez exercer Vos droits d'accès et de rectification en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : [cnil@compteco2.com](mailto:cnil@compteco2.com).

Conformément au règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit "RGPD", Vous pouvez retirer votre consentement au traitement de Vos Données Personnelles à tout moment. Le retrait de Votre consentement ne compromet pas la licéité du traitement de Vos Données Personnelles fondé sur le consentement effectué avant le retrait.

Néanmoins, tout retrait de Votre consentement est susceptible de compromettre votre utilisation des produits et services proposés par 450, notamment la Carte CO2 et le compte associé. 450 ne serait dès lors plus en mesure de vous permettre d'y participer, l'identification de toute personne physique par des Données Personnelles étant nécessaire à cette activité.

Vous pouvez, à tout moment, faire opposition au traitement de Vos Données Personnelles en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : [cnil@compteco2.com](mailto:cnil@compteco2.com). 450 donnera suite à votre demande dans ses meilleurs délais, sauf motif légitime et impérieux.

## Article 10 - Sécurité et destinataires des données

450 veille à protéger et sécuriser les Données Personnelles que Vous avez choisi de lui communiquer, afin d'assurer leur confidentialité et empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, détruites ou divulguées à des tiers non autorisés.

450, ou ses fournisseurs, ont pris des mesures de protection physiques, électroniques et organisationnelles pour prévenir toute perte, mauvaise utilisation, accès ou diffusion non autorisé, altération ou destruction éventuelle de ces Données Personnelles. Parmi ces mesures de protection, 450 ou ses fournisseurs, intègrent des technologies spécialement conçues pour protéger les Données Personnelles durant leur transfert. Toutefois, malgré les efforts de 450, ou de ses fournisseurs pour protéger Vos Données Personnelles, 450 ou ses fournisseurs ne peuvent pas garantir l'infaillibilité de cette protection en raison de risques inévitables pouvant survenir lors de la transmission de Données Personnelles.

Toutes les Données Personnelles étant confidentielles, leur accès est limité aux collaborateurs, prestataires et agents de 450 qui en ont besoin dans le cadre de l'exécution

de leur mission. Toutes les personnes ayant accès à Vos Données Personnelles sont tenues par une obligation de confidentialité et s'exposent à des mesures disciplinaires et/ou autres sanctions si elles ne respectent pas ces obligations.

Toutefois, il importe que Vous fassiez preuve de prudence pour empêcher tout accès non autorisé à Vos Données Personnelles. Vous êtes responsable de la confidentialité de Votre mot de passe et des informations figurant dans Votre compte. Par conséquent, Vous devez Vous assurer de fermer Votre session en cas d'utilisation partagée d'un même ordinateur.

450 s'engage à collecter et traiter Vos Données Personnelles de manière licite, loyale et transparente, pour les besoins du Programme et de tout autre produit ou service pouvant vous lier à 450.

450 est responsable de la sécurité des Données Personnelles que Vous nous communiquez. Par conséquent, nous nous engageons à Vous avertir dans les plus brefs délais en cas de fuite, de vol ou de détournement de Vos Données Personnelles, conformément à la réglementation en vigueur.

## Article 11 - Résolution des conflits

Bien que 450 ait pris des mesures raisonnables pour protéger les Données Personnelles, aucune technologie de transmission ou de stockage n'est totalement infaillible.

Toutefois, 450 est soucieuse de garantir la protection des Données Personnelles. Si Vous avez des raisons de penser que la sécurité de Vos Données Personnelles a été compromise ou qu'elles ont fait l'objet d'une utilisation abusive, Vous êtes invité à contacter 450 à l'adresse suivante : [cnil@compteco2.com](mailto:cnil@compteco2.com).

450 instruira les réclamations concernant l'utilisation et la divulgation de Données Personnelles et tentera de les résoudre conformément aux principes figurant dans la présente Politique de Protection des Données Personnelles.

L'accès non autorisé à des Données Personnelles ou leur mauvaise utilisation peut constituer une infraction aux termes de la législation locale et des dispositions en vigueur au sein de 450, de ses affiliés ou de ses filiales.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016, dit "RGPD", si Vous saisissez le responsable de traitement des Données Personnelles de 450 d'une demande d'information relative à vos données personnelles, celui-ci doit y répondre dans les meilleurs délais, et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande par 450. Ce délai peut être prolongé de deux mois eut égard au nombre et à la complexité des demandes à traiter par ce dernier.

S'il ne peut y répondre correctement, le responsable de traitement de vos Données Personnelles dispose d'un mois à compter de la réception de votre de demande pour vous expliquer les motifs de son inaction.

## **Article 12 - Contact**

Pour toute question concernant la présente Politique de Protection des Données Personnelles, Vous pouvez envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : [cnil@compteco2.com](mailto:cnil@compteco2.com).

## **Article 13 - Date d'entrée en vigueur et révisions de la politique de protection des données personnelles**

La présente Politique de Protection des Données Personnelles peut être mise à jour en fonction des besoins de 450 et des circonstances ou si la loi l'exige.

# Section 2

## Conditions générales du Programme CO2

### Article 1 - Généralités

Les Conditions Générales régissent les relations contractuelles entre la 450 et le Client. 450 se réserve le droit d'annuler ou de remplacer le Programme ou d'en transférer la propriété et se réserve le droit de modifier ou d'amender à tout moment le Programme, les Conditions Générales, la Communication relative au Programme, la structure d'accumulation des CO2, la structure des Primes CO2, la structure d'utilisation des CO2, la participation de tout Partenaire au Programme, ou les procédures relatives au Programme telles que décrites dans les documents du Programme.

450 se réserve également le droit de réviser tout ou partie, et à tout moment, la méthode de calcul et le montant de la Prime CO2 accordée au Client dans le cadre du Programme, révision pouvant s'appliquer rétroactivement.

Enfin, le Client reconnaît qu'en cas d'erreur de calcul de la Prime CO2 et tout autre avantage conféré au Client et crédité sur son Compte CO2, 450 peut, à tout moment et sans en notifier le bénéficiaire, débiter le montant indûment crédité sur le Compte du Client.

Un Client ne pourra en aucun cas former une demande de dommages-intérêts contre 450 à la suite de modifications spécifiques imposées par la législation et l'adaptation ou l'évolution de la méthode de calcul.

450 informe le Client que le montant de la Prime CO2 et tout autre avantage conféré au bénéficiaire est calculé conformément à la méthodologie approuvée par l'CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique), cette méthode de calcul étant susceptible d'être modifiée.

Les modifications et amendements apportés aux présentes conditions générales seront notifiés par le biais de la Communication du Programme. Les présentes Conditions Générales et toutes modifications de ces dernières seront considérées comme approuvées si aucune contestation écrite et transmise à 450 par voie matérielle ou dématérialisée n'est enregistrée dans les 30 jours suivant l'attribution d'un numéro de « compte co2 ». Si un Client n'accepte pas les modifications apportées au Programme, ce Client pourra résilier son adhésion conformément à l'article 7 des présentes Conditions Générales d'Utilisation du Programme.

## Article 2 - Adhésion au Programme

### 2.1 - Personnes concernées par le Programme

Sous réserve des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, et le cas échéant de l'autorisation parentale ou du tuteur légal, l'adhésion au Programme est ouverte uniquement aux personnes physiques âgées de 10 (dix) ans et plus, et ayant une adresse postale en France.

S'agissant de la Participation des personnes morales, bien que possible, elle n'a pas vocation à être considérée dans les présentes, et fait l'objet d'un Contrat spécifique entre ladite personne morale et 450.

### 2.2. - Procédure d'adhésion

Toute personne physique ne peut souscrire qu'une seule adhésion au Programme et uniquement une seule. L'adhésion au Programme intervient par renseignement de Données sur le Site et/ou l'Application telles que le nom, prénom, adresse e-mail et saisine d'un mot de passe. En validant cette inscription, le Client reconnaît donner expressément son accord à 450 pour la création d'un compte Client, dit "compte CO2", au sens des dispositions des articles 1369-1 et suivants du Code civil, et adhère sans réserves aux présentes Conditions Générales.

En outre, plusieurs membres d'une même famille peuvent adhérer au Programme et relier/fusionner leurs comptes pour partager les CO2 personnellement obtenus par la réduction de leurs émissions de CO2.

### 2.3 - Réserves

450 se réserve le droit de refuser de l'adhésion de toute personne ne remplissant pas les conditions pour participer au Programme, et/ou toute condition imposée par les présentes, ou tout autre document contractuel pouvant la lier au Client.

### 2.4. Conséquences de l'adhésion

En adhérant au Programme, le Client accepte de recevoir la Communication faisant partie intégrante du Programme. Le Client est tenu de fournir à 450 une adresse électronique pour recevoir la Communication. En cas de changement d'adresse, il en avertira la Société par écrit ou via le Site Web du Programme et/ou l'Application sans délai. Ce changement d'adresse devra porter la signature.

## Article 3 - Gains de CO2 et durée de validité

3.1 - Les CO2 acquis par le Client seront crédités sur son Compte, une fois par an, et/ou à la signature du contrat de fourniture des services avec un Partenaire. Il est du devoir du Client d'informer tout tiers ou personne morale sur les CO2 et autres avantages obtenus dans le cadre du Programme.

3.2 - Chaque Client doit vérifier que les CO2 ont bien été crédités sur son compte, sur Internet via le Site et/ou sur l'Application.

3.3 - 450 se réserve le droit de débiter le compte de tout Client qui aurait acquis des CO2 de manière indue. Le montant de l'indu, et uniquement ce montant, sera débité après envoi d'une notification sur ce fait au Client, lequel peut s'adresser au Service Client s'il estime que ces sommes lui étaient réellement dues, toute réclamation étant accompagnée des pièces justificatives afin de permettre à 450 de l'étudier.

3.4 - Sauf exception spécifiée dans la Communication, les actions de réductions d'émissions de CO2 qui ouvrent droit à l'accumulation de CO2 sont définies dans les documents (méthodologie et document descriptif de projet programmatique, disponibles sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Consultations-publiques-sur-les.13665.html>) référencés et agréés par le gouvernement Français. Les services fournis par des Partenaires donnent droit à l'accumulation de CO2 dans les conditions spécifiées dans la Communication.

3.5 Tous les CO2, ainsi que les Primes consécutives et autres avantages éventuels, seront obtenus et utilisés conformément aux règles et aux directives des présentes conditions générales.

3.6 Tous les CO2 sont valables pendant une durée de 12 mois à compter de la date où ils sont crédités sur le compte du Client. Au-delà de cette date d'expiration, 15% des CO2 non utilisés seront débités du compte.

## Article 4 - Utilisation des CO2 pour l'obtention de Primes CO2

4.1 - Lorsqu'un Client a accumulé un nombre suffisant de CO2, il peut demander une Prime sur le Site Web et/ou l'Application, conformément aux procédures régissant l'émission des Primes CO2, décrites dans la Communication. La réservation d'une Prime et les procédures relatives à la demande pourront être modifiées à la discrétion de 450.

4.2 - La durée de validité des Primes CO2 est affichée pour chaque chacune dans la Communication. Une fois la Prime émise, la Prime CO2 ne peut être ni modifiée ni annulée. Il appartient au Client de veiller aux conditions applicables à l'utilisation de Prime CO2.

4.3 - Toute Prime et/ou autre avantage, fourni par 450 ou l'un de ses Partenaires, perdu, volé ou expiré ne pourra être remboursé, remplacé ou prolongé.

4.4 - Seul le Client est autorisé à demander l'obtention d'une Prime CO2. Le Client pourra demander une Prime CO2 soit pour lui-même soit toute autre personne désignée par lui, au moment où la demande de Prime est présentée, sous réserve des conditions générales du Programme.

Dans le cas où le Client serait juridiquement incapable (qu'il soit majeur ou mineur), la demande de Prime devra être signée par le représentant légal ou par le tuteur dudit Client.

4.5 - Toute réclamation relative à l'utilisation de la Prime CO2, devra être adressée par courrier électronique à [cnil@compteco2.com](mailto:cnil@compteco2.com), dans les 7 jours suivant l'utilisation de cette Prime CO2.

4.6 - Tout Client détenant le nombre requis de CO2 en cours de validité pourra bénéficier d'une Prime CO2 pour son propre compte ou pour toute autre personne désignée par lui, dans les conditions et avec les réserves qui lui sont indiquées. Tout bénéficiaire d'une Prime CO2 devra avoir satisfait aux exigences légales requises pour l'utilisation du service souhaité (ex. : l'exigence relative à l'âge ou celle de détenir un permis de conduire en cours de validité) et devra se conformer aux conditions du Partenaire concerné, notamment pour ce qui concerne les acomptes versés sur des réservations prises auprès de Partenaires.

## Article 5 - Fonctionnement du Programme.

### 5.1. Primes et autres avantages

5.1.1 - Toutes les Primes CO2 et autres avantages offerts sont fournis sous réserve de changements et de disponibilité, y compris des dates d'indisponibilité mentionnées dans la Communication. Des restrictions et/ou des modifications d'ordre local pourront être appliquées. Les Primes CO2, les avantages et les possibilités d'obtenir des CO2 proposés aux Client sont ou peuvent être fournis par les Partenaires avec lesquels 450 a conclu des accords mais sur lesquels elle n'a aucun contrôle.

Par la présente, le Client reconnaît que 450 n'est aucunement responsable de son éventuel dommage résultant du défaut d'obtention de quelconque prime et/ou avantage fourni et/ou proposé par un ou plusieurs partenaire(s) de 450.

5.1.2 - Les Primes CO2, les avantages et les possibilités d'obtenir et de transformer des CO2 sont soumis aux conditions générales du Partenaire fournissant ces facilités. Lesdites conditions générales seront envoyées au Client sur simple demande adressée audit Partenaire.

5.1.3 - 450 ou ses Partenaires se réservent le droit de faire des Offres Promotionnelles destinées à des groupes de Clients en fonction de leurs activités dans le Programme (ex. : par rapport à la vitesse de réductions des émissions de CO2, la proportion des réductions d'émissions de CO2, l'entraînement de personnes morales ou physiques à la réduction d'émissions de CO2). Les Offres Promotionnelles ne peuvent être cumulées avec d'autres Offres Promotionnelles en cours. En cas de cumul, l'Offre Promotionnelle la plus avantageuse pour le Client sera appliquée.

5.1.4 - Les relevés de compte sont fournis au Membre en continu et de façon exclusive sur le Site Web du Programme et/ou l'Application. Aucun relevé sur support papier n'est disponible. Les informations figurant sur les relevés de compte, sont données à titre purement indicatif.

## 5.2 - Conformité avec le Programme

5.2.1 - Le Client garantit l'exactitude de toutes les informations données, notamment son numéro de téléphone portable, ses adresses e-mail et de résidence(s), les consommations énergétiques de ses logements, ses relevés de kilomètres parcourus avec ses automobiles ou tout autre véhicule terrestre à moteur dont il est le propriétaire, et il sera seul responsable de toute information erronée, incomplète ou périmée.

5.2.2 - Le Client devra fournir sur demande la preuve de son identité et de ses actions de réductions d'émissions de CO2. Le compte du Client pourra également faire l'objet d'un audit conformément à l'article 6 des présentes. Tout défaut de réponse à ces demandes dans un délai raisonnable entraînera automatiquement la suspension ou la résiliation de l'adhésion et la perte de tous les CO2 accumulés.

5.2.3 - Tous les CO2 ainsi que toutes les Primes CO2 correspondantes et autres avantages seront obtenus et utilisés conformément aux règles et aux directives figurant dans les présentes Conditions Générales. 450 décidera en dernier ressort si une action de réduction d'émissions de CO2 justifiée permet d'obtenir des CO2.

5.2.4 - La violation des conditions des conditions générales des Partenaires, la violation grave des Conditions Générales, l'utilisation abusive du Programme telle que le non-respect de ses politiques et procédures, et la falsification des factures justificatives des consommations d'énergie liées aux transports et logements, ou toute fausse déclaration de faits relativement aux présentes (ex. : l'omission volontaire de déclaration d'un changement du périmètre de calcul des émissions de CO2 du Client), pourront entraîner la résiliation du compte du Client et l'exclusion consécutive du Programme, la confiscation de la totalité des CO2 accumulés et l'annulation des Primes CO2 et autres avantages antérieurement émis mais non utilisés.

5.2.5 - 450 se réserve le droit d'engager les poursuites judiciaires qui s'imposent et qu'elle jugera nécessaires contre le Client, quant à son manquement grave à l'exécution de l'une des conditions régissant le Programme, et plus généralement à toute disposition légale causant un préjudice à 450 et pourra recouvrer des dommages et intérêts, les honoraires d'avocat et les frais de justice.

## Article 6 - Audit

6.1 - 450 se réserve le droit d'auditer tous les comptes du Programme, à tout moment, et sans préavis notifié au Client, afin de s'assurer du respect des règles du Programme. En particulier, l'audit pourra être réalisé par une société tiers, agréée par la Convention Cadre des Nations Unies contre le Changement Climatique (CCNUCC) du 9 mai 1992 telle que ratifiée par la France.

6.2 - Au cas où un audit révélerait des irrégularités ou des violations, le traitement des Primes CO2, de l'accumulation des CO2, ou du relevé de compte pourra être reporté par 450 jusqu'à ce que lesdites irrégularités et/ou violations aient été résolues de manière



satisfaisante. 450 se réserve le droit d'apprécier de manière discrétionnaire la résolution satisfaisante desdites irrégularités et violations. En attendant cette résolution, il pourra être interdit au Client de transformer des CO2, et d'utiliser des Primes CO2, services ou avantages liés au Programme, à l'entière et unique discrétion de 450.

6.3 - 450 se réserve le droit d'informer tout Partenaire d'irrégularités sur le compte du Client.

6.4 - 450 se réserve le droit d'échanger des informations avec des Partenaires ou leurs agents à des fins d'audit.

## Article 7 - Résiliation

7.1 - 450 se réserve le droit de résilier unilatéralement l'adhésion au Programme de tout Client n'ayant pas accumulé ou dépensé de CO2 (au titre de la mesure des réductions de CO2) durant une période de deux ans consécutifs.

450 se réserve aussi le droit de résilier unilatéralement l'adhésion au Programme de tout Client ayant procédé à de fausses déclarations et/ou ayant enfreint les règles relatives aux Primes CO2, et plus généralement toute prescription déterminance inscrite dans les présentes. Le Client reconnaît alors que l'intégralité des CO2 restant accumulés sur son Compte seront définitivement supprimés dans un délai de 10 (dix) jours à compter de la réception de la notification de résiliation, laquelle sera motivée.

7.2 - Le Client peut résilier le contrat par courrier électronique, lettre simple ou recommandée adressée à tout moment ou par suppression du compte dans l'espace personnel dédié à cet effet sur le Site et/ou l'Application. Les Conditions Générales resteront en vigueur même après la résiliation de la relation contractuelle. 450 réalisera par la suite l'adhésion dans ses meilleurs délais, dès enregistrement de la suppression du compte, la résiliation prenant effet dès l'intervention de 450.

Le Client reconnaît que si la résiliation intervient alors que des CO2 resteraient accumulés sur son Compte, ceux-ci seraient définitivement supprimés dans un délai de 10 (dix) jours à compter de la notification de la résiliation par 450.

7.3 - En cas de décès d'un Client, la 450 clôturera le compte dudit Client dès réception du certificat de décès et transférera les CO2 à ses héritiers ou ayants-droit.

7.4 - Dans le cas où il serait mis fin au Programme, l'intégralité des Comptes clients s'en trouveraient supprimés. 450 s'engage à faire ses meilleurs efforts pour en avertir le Client préalablement. S'il s'avérait que 450 ne parvenait à en informer le Client dans un délai raisonnable, celui-ci reconnaît expressément, par l'acceptation de la présente, que ce défaut d'information n'est pas imputable à 450.

450 fera néanmoins son possible pour veiller à ce que les Primes, avantage, et possibilités d'obtentions de CO2 présentées au Client comme étant disponibles, le soient effectivement. Toutefois, 450 et/ou ses Partenaires pourront limiter unilatéralement le nombre de Primes CO2 offertes ; et 450 ne peut ni garantir, ni assurer que les avantages susmentionnés seront effectivement disponibles.

## Article 8 - Données Personnelles

8.1 - Les données personnelles relatives à la participation du Client au Programme seront traitées et utilisées aux fins de permettre la mise en œuvre du Programme, conformément aux réglementations applicables en matière de Protection des Données, à savoir la Loi Informatique & Libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (dit "Règlement Général pour la Protection des Données").

8.2 - 450 notifie au Client par la présente avoir déclaré à la Commission Nationale Informatique et Libertés (la CNIL), autorité compétente en matière de Protection des Données, le traitement desdites données personnelles.

8.3 - Les données personnelles seront utilisées et échangées par 450 et les Partenaires pour le bon fonctionnement du Programme. De plus, afin de permettre à 450 de proposer des produits et des services, ainsi qu'à des fins de marketing direct ou de communication, les informations concernant le Client ainsi que sa participation au Programme, pourront être utilisées par 450, pour son usage exclusif. Si le Membre ne souhaite pas recevoir d'offres de 450 ledit Client pourra, dans certaines conditions, s'opposer au traitement de ses données à ces fins, en informant à tout moment et par courrier électronique la Société à l'adresse [cnil@compteco2.com](mailto:cnil@compteco2.com).

8.4 - Le Client reconnaît que s'il s'oppose à l'utilisation et au traitement de ses Données Personnelles, 450 et ses Partenaires pourraient ne plus être en mesure de lui offrir une participation au Programme.

Il est à la discrétion de 450 de déterminer les Données Personnelles essentielles pour la participation au Programme.

8.5 - La Première Section des présentes Conditions Générales, intitulée " Politique de Protection des Données Personnelles " détaille les engagements de 450 en matière de collecte et traitement des Données Personnelles.

## Article 9 - Responsabilité de 450 et du Client

9.1 - 450 décline toute responsabilité quant à tout préjudice, décès, retard, blessure ou perte découlant de, ou en, relation directe avec les services, les primes et autres avantages fournis ou non fournis par la Société ou par les Partenaires dans le cadre du Programme, à l'exclusion des dommages ou pertes résultant de négligences commises par la 450, ou provoqués par cette dernière avec l'intention de causer lesdits dommages, ou résultant d'imprudences commises en sachant qu'il en résulterait probablement des dommages. Toute réclamation devra être présentée directement au Partenaire.

9.2 - Sauf disposition contraire contenue au paragraphe 7.4. susmentionné, 450 ne pourra en aucun cas être tenue responsable de pertes ou dommages résultant de la résiliation ou du

changement du Programme, ou du retrait du Programme de 450 ou de l'un des Partenaires. 450 fera ses meilleurs efforts pour informer le Client de tels changements ou retraits, dans les meilleurs délais.

9.3 - Si 450 ou tout Partenaire refuse à tort à un Client un crédit de CO2, des Primes CO2, ou tout autre avantage, le recours exclusif dont dispose ledit Client sera l'obtention du crédit de CO2, des Primes CO2 ou de l'avantage refusés à tort – si ces derniers sont disponibles – ou de tout autre avantage comparable, selon ce que 450 décidera, ou le re-crédit des CO2 utilisés, au choix du Client. Dans l'éventualité où l'un des avantages ci-dessus serait refusé à tort, la responsabilité de 450 ou de l'un quelconque des Partenaires sera limitée à la valeur de la Prime CO2 concernée et l'indemnité accordée ne pourra se faire que sous la forme d'une Prime CO2 ou d'un re-crédit de CO2.

9.4 - Le Client est responsable de toute réclamation de tiers, y compris des autorités fiscales, liée à sa participation au Programme.

## Article 10 - Réclamations

Pour toute demande portant sur la bonne exécution du Programme et le traitement d'une réclamation relative à un produit ou service de 450, ou à l'attribution, l'obtention, le retrait, la perte, et autres d'une Prime CO2 ou de CO2, le Client peut contacter 450 :

- par voie postale à l'adresse suivante :

**Compte CO2, Service Clients**  
**115 rue Claude Chappe**  
**29280 Plouzané**

- par e-mail à l'adresse suivante : [contact@compteco2.com](mailto:contact@compteco2.com)
- par téléphone au : 09 77 19 80 74 (coût de la communication : tarif en vigueur selon l'opérateur du client).

450 accusera réception de la demande et une réponse sera apportée au Client dans un délai maximal de de 2 mois.

## Article 11 - Loi applicable, langue et tribunaux compétents

Les présentes sont soumises à la loi française et la langue utilisée est le français.

Pour le règlement de toute contestation ou de tout litige qui pourrait se présenter au sujet du bon fonctionnement du Programme ou de toute créance qui en résulterait, et en cas d'absence d'accord intervenu entre les parties, il est fait exclusivement attribution de compétence aux tribunaux du lieu où est tenu le Compte du Client à savoir le siège social de 450.